

BEA-Risques Industriels
MTE/CGEDD/BEA-RI
Tour Séquoia
92055 La Défense Cedex

La Chapelle Saint-Ursin, le 8 juin 2022

Affaire suivie par : Cédric ROUANET

Tel : 02.48.68.71.71

Ref courrier : NMuPRE-0001-LT-0015-0022-A

A l'attention de Monsieur Jérôme GOELLNER, préfigurateur du BEA-RI,

Monsieur,

Nous avons reçu en date du 13 avril 2022, le compte rendu de l'incendie du 11 juin 2021 arrivée sur le site de Nexter Munitions La Chapelle Saint-Ursin. Nous avons bien pris en compte les recommandations faites à l'issu de l'analyse réalisée par Messieurs OLIVE et GALFRE.

Vous trouverez ci-après les suites que nous donnons à l'ensemble de ces recommandations.

- *Renforcer la réponse opérationnelle de l'exploitant en cas d'accident en sécurisant l'alimentation électrique des fonctions essentielles à la sécurité (problème de réseau inopérant),*

Nous mettons en place une sécurisation à l'accès aux données via un système à distance sécurisé tel que cela a pu être mis en place durant les périodes de confinement dues au COVID. Et nous pallions pour les documents les plus critiques par une version papier.

- *En formalisant des procédures de mise en sécurité des activités pyrotechniques en cas de nécessité d'évacuation d'urgence,*

Nous mettons en place des instructions spécifiques pour chaque situation nécessitant un arrêt d'installation plus complexe que la simple coupure d'énergie (type arrêt d'urgence). La démarche est essentiellement axée sur les process à énergie potentielle (chaleur, gravité, pression...)

- *En réinterrogeant la doctrine d'intervention des ESI en cas d'incendie sur des installations non-pyrotechniques. Sur ce dernier point, un travail peut être conduit en lien avec le SDIS.*

Le nouveau chef d'équipe des Equipiers de Seconde Intervention a en charge lors de sa prise de contact avec le SDIS 18 d'engager un travail conjoint d'analyse voire de mise à niveau des différentes doctrines.

- *Renforcer la sécurité de la chaîne en agissant sur plusieurs volets :*
- *la détection (améliorer la fiabilité des capteurs en les protégeant des projections ou en augmentant leur nombre, prévoir l'interruption automatique de l'aspiration asservie à la détection incendie ou à une mesure de température dans le conduit d'aspiration des vapeurs) ;*
 - *la gestion de la phase de démarrage (en révisant la procédure de remplissage et de mise en route des bains et en réinterrogeant la pertinence de l'automatisation de la mise en chauffe) ;*
 - *le traitement des alertes (en simplifiant l'ergonomie de l'affichage des alertes et en sécurisant le mode d'acquiescement).*

Les différentes enquêtes internes et externes ont démontré que le système de capteur et d'automatisme pouvait et devait être améliorés autant en termes de technologie que de logique automatique. Le projet d'installation de la nouvelle chaîne de traitement de surface prend en compte les demandes liées à la détection, la gestion de la phase de démarrage et le traitement des alertes avec la sécurisation de la détection de niveau, la sécurisation de la prise de température et la priorisation ergonomique des alertes.

En ce qui concerne la protection incendie, les échanges entre Nexter, la DREAL et les assureurs ont abouti au choix d'une solution technique partagée par les parties intéressées. Il y aura ainsi un découplage par mur coup feu des équipements en fonction de leur classement ICPE et un système de coupure des ventilations après détection incendie via des technologies complètes.

Le changement de processus de chauffe entraînera systématiquement un changement de pratique sur le maintien et la tenue des bains de traitement de surface. Les procédures de fonctionnement seront revues pour être adaptées au nouvel équipement après son installation et les tests de mise en service.

Nous restons à votre disposition pour tout complément d'information que vous souhaiterez et je vous prie d'agréer, Monsieur, l'expression de ma considération distinguée.

Pour NEXTER Munitions La Chapelle

Hervé LEBRETON

Chef d'établissement

